

REVENU UNIVERSEL : UNE EXPÉRIMENTATION INÉDITE

Fondation Jean-Jaurès, Jean-Luc Gleyze

23/09/2016

C'est une première en France : le revenu de base sera expérimenté à l'échelle d'un département. Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental de la Gironde, et la Fondation Jean Jaurès s'engagent à travers un partenariat unique pour en étudier la mise en œuvre.

La Fondation Jean Jaurès et le Département de la Gironde souhaitent explorer la piste du revenu de base en partenariat avec le Cepremap (Centre pour la recherche économique et ses applications) dirigé par Daniel Cohen et l'Institut des politiques publiques dirigé par Antoine Bozio. C'est une réponse potentiellement forte aux défis posés à notre société (lutte contre la pauvreté, rapport au travail, modèle social, transition écologique,...).

Le rapport de Christophe Sirugue « **Repenser les minima sociaux : vers une couverture socle commun** », remis au Premier Ministre en avril 2016, profile trois scénarios de réforme du système des minima sociaux allant d'une série de mesures de simplification à leur fusion totale.

Dans son étude en mai 2016, la Fondation Jean-Jaurès a lancé le débat sur le chiffrage, le financement et les incidences économiques et sociales du revenu de base.

Dans le prolongement de ces réflexions, le Département de la Gironde souhaite avec la Fondation Jean-Jaurès mesurer les implications et définir les conditions d'expérimentation du revenu de base.

Plusieurs hypothèses seront simulées à l'échelle départementale, en faisant varier différents paramètres : montant du revenu, niveau de conditionnalité, catégories de publics, etc.

Ces scénarios s'appuieront sur les préconisations du rapport du Conseil national du numérique publié en janvier 2016 :

- Modélisation incluant les effets macro-économiques et les conditions de financement ;
- Etude d'impact sur le volume d'emplois du marché du travail, le degré de redistribution du travail

et ses effets sur le temps de travail, le type d'activités – rémunérées ou non – bénéficiaires du temps libéré, l'impact sur les modèles des dispositifs sociaux ;

– Etude sur les effets en termes de sociabilité, de construction de sens, d'autonomie, d'engagement, etc., d'un découplage partiel et permanent entre revenu et travail.

Cette simulation en Gironde débutera en septembre 2016. Elle permettra de recenser à la fois des données quantitatives (nouvelle répartition des richesses entre les populations et les territoires après les transferts de revenus) et qualitatives (adaptations du système institutionnel, effets sur les trajectoires des bénéficiaires, mutations du travail social, du développement social, etc.).

Ce partenariat se conclura par des préconisations politiques, financières, réglementaires et opérationnelles.